

Coupures en éducation

Les coupures en éducation pleuvent de partout

- Loi 100 en mai 2010 (10% de coupure dans les dépenses administratives)
- Coupures de mai 2011 (110 M\$ pour les commissions scolaires [CS] et 31 M\$ pour les cégeps)
- Coupures de septembre 2011 (65 M\$ pour les CS et 20 M\$ pour les cégeps)
- Règles budgétaires 2011-2012 (ex. coupure de 2 M\$ dans la maternelle 4 ans sur l'île de Montréal)

Coupures en éducation: rien n'est réglé

20 octobre 2011

- Transformer les commissions scolaires en coopératives de services tout en amputant 50% de leur budget

23 octobre 2011

- Revoir la proposition pour mieux tenir compte des particularités de chaque commission scolaire

La «bureaucratie»

Une commission scolaire: une structure qui

- Favorise une meilleure répartition des services aux élèves
- Évite que les écoles les plus performantes soient les mieux nanties en services et en financement
- Permet que les élèves des écoles éloignées aient les mêmes conditions d'apprentissage que ceux des milieux urbains
- S'assure d'une juste répartition des ressources et de l'égalité des chances sur leur territoire

**Une vision de
l'éducation**

**contaminée par le
modèle américain**

L'obsession de la décentralisation

PLQ

- Revoir les mandats des CS de manière à réaliser des économies annuelles de 100 millions de dollars par année pendant trois ans dans la bureaucratie...
- De manière à accorder plus d'autonomie aux directions des établissements d'enseignement des réseaux primaire et secondaire.

CAQ

- Abolition des commissions scolaires et restructuration des directions régionales.
- Ces changements engendreraient des économies de l'ordre de 250 millions de dollars par année.

USA

L'obsession de l'autonomie

PLQ

- Donner à chaque direction d'école primaire et secondaire plus de latitude pour « personnaliser » leur établissement et lui donner une vocation particulière en misant sur les caractéristiques du corps enseignant, des programmes d'études, des activités parascolaires...
- Accorder davantage de contrôle aux directions d'écoles sur l'embauche de ressources professionnelles et spécialisées.

CAQ

- Les directions d'établissement auraient dorénavant des responsabilités accrues...sur l'évaluation des enseignants sous leur responsabilité et sur l'allocation des ressources disponibles en fonction des véritables besoins dans leur école.

USA

- Écoles à charte financées par le gouvernement mais gérées et contrôlées par des organismes privés, dont certaines à but lucratif.

L'obsession de la performance

PLQ

- De proposer au gouvernement d'administrer annuellement à tous les élèves des niveaux primaire et secondaire une épreuve ministérielle unique en français et en mathématique.

CAQ

- Évaluations annuelles standardisées dès la 1^{ère} année dans les matières de base.
- Des enseignants compétents et imputables de la réussite individuelle et collective des élèves.

USA

- Tests d'évaluation à tous les élèves de la 3^e à la 8^e année en compréhension de textes et en mathématiques.
- Licenciement des enseignants jugés incompetents.
- Fermeture des écoles non performantes.

L'obsession de l'évaluation du personnel

PLQ

- D'établir une comparaison de la performance des écoles en comparant les résultats obtenus aux épreuves ministérielles après pondération des facteurs socioéconomiques.
- De récompenser les écoles les plus performantes dans l'octroi des budgets.

CAQ

- L'évaluation du personnel enseignant serait effectuée sur une base biannuelle par la direction d'école et porterait sur plusieurs dimensions dont le taux de réussite des élèves. La satisfaction des parents serait prise en considération pour l'évaluation.

USA

- No Child left behind : évaluation des enseignants sur la base des résultats des élèves.

L'obsession de la sécurité d'emploi

PLQ

- En permettant aux directions d'écoles de développer des mesures de rétention pour leur permettre de retenir leurs meilleurs enseignants.
- En négociant avec les syndicats des clauses afin d'accroître la stabilité d'emploi des jeunes professeurs.

CAQ

- Les règles d'embauche des enseignants et des directions d'école devraient favoriser une plus grande stabilité.
- Un tel pacte avec les enseignants nécessiterait de nouvelles conventions collectives et une redéfinition de la sécurité d'emploi.

USA

- Écoles à charte: c'est la solution miracle pour congédier les mauvais enseignants protégés par de puissants syndicats et mieux rémunérer les bons enseignants.